

Réunion du CCAS du 16 octobre 2020

Présents :

- Frédéric WILMIN
- Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- Céline RACADOT
- Maria PIETRZYKOWSKI
- Danielle GUILLAUME
- Sophie MORREALE
- Noël BELLI
- Françoise SALVI
- Éric MARTINEZ
- Christelle TEKRANE
- Bernadette MUTH

Ordre du jour :

- Élection du Vice – Président,
- Dons attribués au CCAS,
- Axes de travail.

Point 1 : Élection du Vice-Président

Conformément aux dispositions de l'article L123-6 du code de l'action sociale et de la famille, le conseil d'administration du CCAS doit, dès sa constitution, élire un (une) vice-président(e).

M. Noël BELLI se porte candidat.

Le Conseil d'Administration **DÉSIGNE** M. Noël BELLI qualité de Vice-Président du CCAS **À L'UNANIMITÉ**

Point 2 : Dons attribués aux CCAS

Dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, le CCAS est sollicité par les administrés pour attribuer des dons. Les dons sont faits à titre gratuit et ne sont grevés d'aucune condition, ni charge. Ils ne sont donc pas de nature à entraîner des dépenses supplémentaires pour le CCAS.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- D'accepter définitivement les dons des administrés,
- D'imputer ces sommes à l'article 774 : subvention exceptionnelle.

Un arrêté sera rédigé par le Président ou le Vice-Président pour autoriser ces dons au cas par cas.

Point 3 : Axes de travail

Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI propose une organisation en **4 axes** pour les commissions de travail :

- Commission Personnes âgées / famille / jeunesse
- Commission COVID-19
- Commission Règlement Intérieur
- Commission Communication CCAS

M. Noël BELLI, Vice – Président propose un axe de travail sur **3 thèmes** :

- Prévention,
- Services,
- Aides.

Pour M. Noël BELLI, les 2 axes importants sont la prévention et les services. En effet, il remonte les difficultés sur le bassin concernant la mobilité des personnes âgées pour les RDV médicaux. Il a pris connaissance qu'une association sur Audun-le-Roman amène les personnes âgées chez le médecin. La course est de 0,30 cts/km à l'aidant. Une partie est prise en charge par l'association, Conseil départemental, CCAS.

Cette idée peut-être une piste de travail à approfondir.

M. Noël BELLI voudrait s'appuyer sur l'expérience de Mme Danielle GUILLAUME, anciennement Vice-Présidente et l'interroge sur les actions passées

Mme Danielle GUILLAUME rapporte la difficulté d'attirer beaucoup de monde sur les ateliers proposés. Il serait nécessaire de travailler activement la communication du CCAS. Elle rebondit également sur la difficulté de déplacement des personnes âgées et précise qu'un bus tous les vendredis est mis à la disposition du CCAS pour les accompagner sur la zone commerciale du Pulventeux. Ce service est pris en charge par le CCAS. Elle informe que le TGL dispose d'un service à la demande pour les personnes de + 65 ans et applicable tous les mardis sur la commune.

M. Le Président, M. Frédéric WILMIN rappelle l'urgence de travailler sur le règlement intérieur et demande aux membres intéressés de se positionner sur le groupe de travail.

Commission Règlement intérieur :

- M. Noël BELLI
- Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI
- Mme Françoise SALVI

La première réunion est programmée pour **le lundi 9 novembre à 9h00 à la mairie.**

Les membres sont invités à se positionner sur les 3 commissions de travail : prévention, services aux personnes et aides. Après discussion, les membres remarquent la généralité des axes. Il est préférable de mieux cibler les axes pour ne pas effectuer des doublons dans les commissions.

M. Le Vice-Président décide de classer et lister les idées à développer à la prochaine réunion et par la suite créer les commissions.

Mme Sophie MORREALE souligne l'importance de bien définir comment le CCAS attribue des aides financières dans le cadre légal et extralégal. Il est essentiel de définir des règles et des fixations de barème. Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI spécifie que ce point devra apparaître dans le règlement intérieur.

Mme Amandine SCHLIENGER-MORETTI incite sur le développement de la communication du CCAS et un article sera consacré à la présentation des nouveaux membres sur le prochain bulletin municipal. De plus, elle informe l'assemblée du souhait du CMJ (conseil municipal des jeunes) d'intervenir auprès des personnes âgées afin de les sensibiliser aux outils informatiques (tablette...). Une idée à développer sous forme de service civique.

M. Le Président associe le projet à la future application de la commune et cette action pourrait initier les personnes âgées à ce nouveau mode de communication.

Point 4 : Prochain conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration est programmé le **mercredi 18 novembre à 18h.**

Point 5 : les coordonnées des membres.

Civilité	Prénom	Nom	mail
M.	Noël	BELLI	noel.belli@orange.fr
Mme	Danielle	GUILLAUME	dbguillaume@orange.fr
Mme	Sophie	MORREALE	sophie.morreale@wanadoo.fr
Mme	Bernadette	MUTH	muth.michel@wanadoo.fr
Mme	Maria	PIETRZYKOWSKI	maria.pietrykowski@wanadoo.fr
Mme	Céline	RACADOT	celine.racadot@orange.fr
M.	Éric	MARTINEZ	martinezpascale@sfr.fr
Mme	Françoise	SALVI	salvi-francoise@outlook.fr
M.	Frédéric	WILMIN	mairie.mexy@orange.fr
Mme	Amandine	SCHLIENGER-MORETTI	morettia54@yahoo.com
Mme	Christelle	TEKRANE	christelle.moizet@orange.fr